



CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL
AVIS

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **mercredi 12 octobre 2022 à 20h00**, à la **maison communale**, cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes.

L'ordre du jour de cette assemblée (séance 08/2022) est reproduit ci-après :

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 29 août 2022.
- 2) Fabricique de l'église Saint-Remy de Vien - Budget pour l'exercice 2023 – Approbation.
- 3) Patrimoine communal – Agrandissement du parking de l'école de LIMONT conclusion d'un bail emphytéotique.
- 4) Finances communales – Communication du procès-verbal de vérification de la caisse du receveur régional par Mme le Commissaire d'Arrondissement, pour la période du 01/01/2022 au 30/06/2022.
- 5) Redevance sur la fourniture de renseignements d'urbanisme et sur le traitement des demandes de permis et certificat d'urbanisme et d'urbanisation.
- 6) Taxe sur la délivrance des documents administratifs.
- 7) Redevance sur la délivrance de renseignements administratifs.
- 8) Association de projet : « Promotion sociale Ourthe-Vesdre-Amblève » - Approbation des comptes 2021, du rapport du réviseur d'entreprises et du rapport d'activité (année scolaire 2021-2022).
- 9) Correspondance, communication et questions.

La Directrice générale,



RENARD A.

Par le Collège,



Le Bourgmestre,



TARABELLA M.